

ANNEXE

Convention d'Objectifs et de Moyens 2024 – 2027

Feuille de route 2024

Office de Tourisme Pérouges Bugey

Objectifs et actions prioritaires à mener dans le cadre de la convention d'Objectifs et de Moyens entre l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

En complément des missions qui lui sont confiées par la Loi, l'Office de Tourisme met en œuvre en 2024 les actions spécifiques suivantes :

Connaissance des attentes du public :

- Améliorer la connaissance des professionnels en déplacement par le biais d'enquêtes auprès des hébergeurs
- Affiner les connaissances des clientèles et faire évoluer la stratégie marketing.

Participer aux actions organisées par la Communauté de Communes :

- Participer aux comités de pilotage du Schéma de Développement Touristique, de la communication territoriale, de la construction du nouveau bâtiment de l'office de tourisme communautaire, de la mise en valeur et en tourisme du château de Chazey-sur-Ain, de l'espace naturel sensible de l'Albarine
- Proposer et mettre en œuvre une action de sensibilisation spécifique pour accompagner l'arrivée d'une étape Tour de France.

Conforter l'accueil du Public :

- D'ajuster les horaires d'ouverture public des BIT : élargir la plage horaire d'accueil au bureau de Pérouges afin d'orienter les visiteurs afin de suggérer des activités supplémentaires et allonger la durée de leur séjour.
- Assurer l'accueil hors les murs lors d'événements d'ampleur (planning des permanences hors les murs à joindre)
- Améliorer la visibilité des RIT : recenser les outils de communications employés / identifier les besoins / animer le réseau, favoriser le partage d'expériences.

Renforcer les actions en faveur de l'itinérance :

- Chemin d'Assise : recenser les hébergements sur l'itinéraire et valoriser les différentes étapes, en lien avec les communautés de communes de la Dombes et Bugey Sud
- Clientèle TER : proposer une offre au départ des gares et proposer ainsi une offre « sans voiture » et la promouvoir
- Participer aux travaux de promotion et de mise en tourisme de la Viarhône.

Autre

- Gérer les registres de la taxe de séjour, optimiser sa recette et assurer l'interface avec les hébergeurs et la promotion de leur offre
- Initier la démarche vers la Démarche Qualité : formation, mise à jour des critères et des différentes procédures
- Mettre en œuvre une stratégie d'ambassadeurs de territoire : identifier les différents réseaux d'acteurs qui travaillent avec l'OT, les personnes ressources, les thématiques
- Améliorer la communication et la valorisation des actions de l'OT vers les mairies.

Une évaluation des actions inscrites dans la feuille de route 2024 sera réalisée en fin d'année.